



Parc
naturel
régional
de l'Aubrac

Résidence de territoire Appel à projets 2026 **PRENDRE SOIN**



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

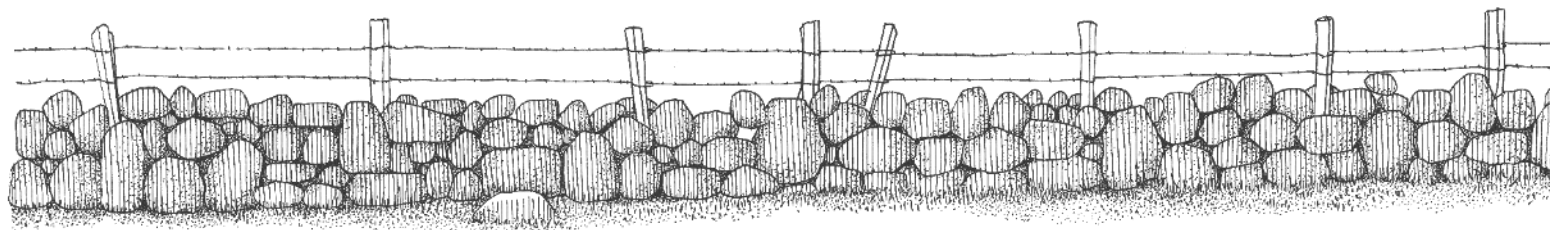


www.parc-naturel-aubrac.fr

www.parc-naturel-aubrac.fr

Partie 1

Le contexte



Dans le cadre de leur partenariat, le **Parc naturel régional de l'Aubrac**, la **Communauté de communes du Gévaudan** et la **Direction Régionale des Affaires Culturelles Occitanie** organisent des résidences de territoire.

A | Le Parc naturel régional de l'Aubrac

La charte du Parc naturel régional de l'Aubrac, à travers les axes stratégiques et mesures tels que l'axe transversal (Construire l'Aubrac de demain) et l'axe 3 (Mieux vivre ensemble en Aubrac) déclinent des orientations visant à œuvrer au rayonnement et à rendre le territoire attractif, à soutenir la création et encourager les projets artistiques, à mobiliser les acteurs et à structurer une **offre culturelle fédératrice**, tout au long de l'année.

Le Parc naturel régional de l'Aubrac se dote ainsi d'une véritable politique culturelle.

La **stratégie culturelle** se développe autour d'un prisme fondamental et de plusieurs entrées thématiques principales :

- le(s) paysage(s) et les notions d'expériences diurnes et nocturnes, de traversées esthétiques de la nature, d'aménités environnementales ;
- l'identité culturelle de l'Aubrac, ses patrimoines culturels immatériels, notamment la culture et langue occitanes, les plantes sauvages comestibles et médicinales, la filière agro-alimentaire ;
- la transhumance, l'itinérance, le parcours et son corollaire, l'art de la marche ;
- la prise en compte des habitants pour un partage du sensible et des émotions.

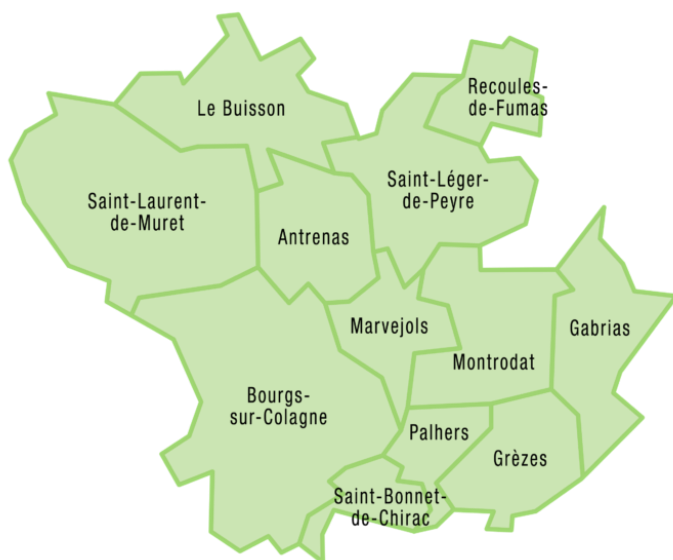
B | La Communauté de communes du Gévaudan

La Communauté de communes du Gévaudan, créée le 31 décembre 2003, compte aujourd'hui 12 communes, qui par leur proximité géographique, leur poids démographique et leur tissu économique et de services, constituent la seconde intercommunalité du département de la Lozère (EPCI de 10 000 habitants).

Elle est organisée autour d'une ville centre de 5000 habitants environ, Marvejols, pôle de services, commerces et activités et d'un pôle secondaire, Bourgs sur Colagne. La Communauté de communes a pour objet d'associer des communes au sein d'un espace de solidarité, en vue

de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace. Elle a repris la compétence de l'Office du Tourisme depuis 2017 ainsi que la bibliothèque intercommunale de Marvejols depuis 2019.

Lauréate du programme "Petites Villes de Demain", les communes de Marvejols et Bourgs sur Colagne engagent une démarche de dynamisation de leurs centres bourgs. En effet, même si la commune de Marvejols présente de grande richesse patrimoniale et culturelle et que la population a cessé de décliner et s'accroît à nouveau depuis 2022, de nombreux logements sont vacants et l'économie, en particulier commerciale, souffre d'un déficit en centre-ville. Le pôle secondaire de la communauté de communes, Bourgs sur Colagne est une commune à double visage : une partie périurbaine de Marvejols, caractérisée par un patrimoine bâti riche, et une partie plus rurale avec de grandes zones pavillonnaires. Une convention cadre pluriannuelle d'opération de revitalisation territoriale (ORT-PVD) a donc été signée au niveau communautaire afin de favoriser un développement économique et commercial équilibré ainsi que développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions et mettre en valeur l'espace public et le patrimoine. Depuis 2022, la Communauté de communes a repris en gestion directe le cinéma Le Trianon de Marvejols et lancé la mise en œuvre d'une saison culturelle hors les murs sur son territoire. Ainsi, dans le prolongement des actions déjà mises en œuvre par la médiathèque du Gévaudan "Jules Roujon", une politique culturelle et d'éducation artistique et culturelle dynamiques ont été mises en œuvre ; ce qui s'est notamment concrétisé par l'obtention en 2024 du label 100% EAC pour le territoire.



C | La Drac Occitanie

La Direction Régionale des Affaires Culturelles impulse une dynamique d'accès du plus grand nombre à l'offre culturelle dans les territoires ruraux.

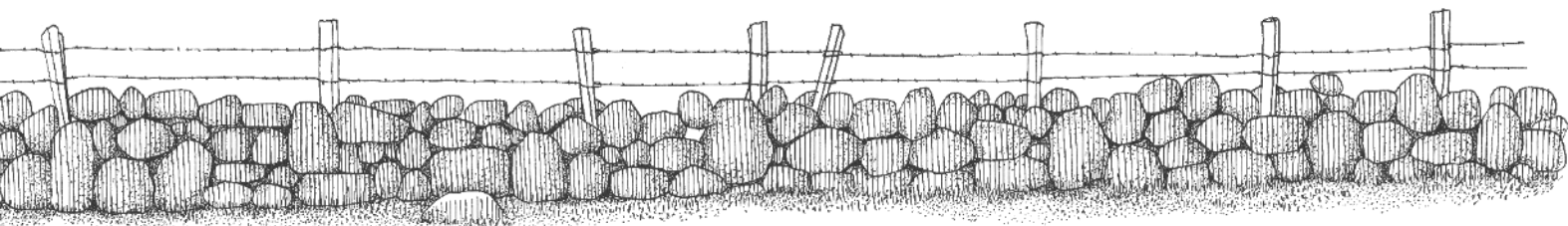
Les **résidences de territoire** sont un **dispositif de développement culturel territorial** initié par la DRAC Occitanie qui ont pour objet de favoriser la rencontre entre les habitants, un artiste, une démarche créative et une œuvre s'appuyant sur une présence artistique forte et des collaborations avec les acteurs du territoire afin de renforcer la création artistique dans sa diversité et l'accès de tous aux œuvres dans les territoires éloignés des lieux culturels. Elles reposent sur un projet conçu et déterminé par l'artiste ou l'équipe artistique accueillie qui doit présenter une palette diversifiée de son travail.

Elles visent à développer les **synergies entre les acteurs locaux, croiser les publics et aller à la rencontre des populations** notamment des jeunes et des publics éloignés de l'offre culturelle et artistique. Une attention particulière doit être portée aux propositions de sensibilisation et de formation relevant de l'action culturelle et de l'éducation artistique et culturelle.

Les résidences de territoire sont mises en œuvre dans un **cadre intercommunal**. Le projet doit proposer des approches innovantes de mise en relation et porter la création dans des lieux diversifiés, s'inscrire dans une politique structurante d'aménagement du territoire, sur le long terme, de développement des publics.

Partie 2

Le territoire



Cette résidence de territoire se déroulera dans le Parc naturel régional de l'Aubrac et sur le territoire de la Communauté de communes du Gévaudan, qui croise géographiquement les territoires granitiques au nord, la vallée de la Colagne et les plateaux et pics calcaires au sud. On y trouve ainsi à la fois les fermes et bâtiments typiques de l'Aubrac (granit et toits en lauzes) mais également des paysages emblématiques comme le Truc de Grèzes (formation calcaire) ou la ferme de Pradassous.

On note également une présence particulièrement importante de bâtiments classés ou inscrits aux Monuments historiques : l'histoire est fortement ancrée sur ce territoire ; en témoigne également la statue de la fameuse Bête du Gévaudan, au centre de Marvejols.

La Communauté de Communes du Gévaudan mise sur la culture comme axe de développement et d'attractivité de son territoire en reprenant, dès avril 2022, l'exploitation du cinéma Le Trianon et en instaurant, en septembre de la même année, une saison culturelle hors les murs, c'est-à-dire déployée sur les différentes communes du territoire.

La Médiathèque, classée en catégorie A, déploie également des actions délocalisées au sein des différentes communes et de différents établissements (écoles, collèges, lycées, EHPAD, établissements médico-sociaux...), en complément de l'accueil sur site. Elle offre un large panel de livres, magazines, CD, DVD, jeux et organise de nombreuses animations (2 salons littéraires, des ateliers lecture pour les bébés et les jeunes, des cafés philo, des ateliers d'écriture, de jeux, de loisirs créatifs, des rencontres avec des auteurs, des projections, des concerts, des spectacles...)

L'Éducation artistique et culturelle est un des piliers du projet culturel porté par Le Trianon.

Elle prend différentes formes :

- Organisation départementale et mise en œuvre sur le territoire des dispositifs maternelle, école, collège, lycéens au cinéma
- Partenaire culturel de l'option facultative théâtre du lycée St Joseph
- Partenaire de la classe média du collège Marcel Pierrel
- Mise en œuvre de séances scolaires cinéma et spectacle vivant
- Intervention d'artistes et de médiateurs dans les écoles du territoire

Cette volonté de travailler à l'accès de tous, notamment des plus jeunes, à la culture s'est concrétisée le 13 avril 2023 avec la signature de la Convention de généralisation de l'éducation artistique et culturelle.

Les appels à projets

Parallèlement au soutien à la saison apporté par le Département de la Lozère, l'équipe culturelle chargée de la gestion du cinéma Le Trianon et de sa saison culturelle répond à différents appels à projets :

- Total Festum, porté par la Région Occitanie dans le cadre du **festival occitan Fest'Oc**.
- Été Culturel, porté par la DRAC Occitanie, afin de proposer des actions culturelles pendant la saison estivale.
- Passeurs d'image, porté par la Région Occitanie, afin de mettre en œuvre des actions de médiation cinématographique à destination des jeunes du territoire.
- Culture et handicap et culture et santé, porté par l'Agence régionale de santé et la DRAC Occitanie, afin mettre en œuvre des projets culturels inclusifs au sein des établissements médico-sociaux du territoire.
- Mise en place du dispositif national « Ciné Relax » en partenariat avec l'association Le Clos du Nid, en 2025 pour les 20 ans de la loi sur le Handicap, pour rendre le cinéma accessible à tous.

Territoire de liens

La Communauté de Communes du Gévaudan est également fortement marquée par la présence de nombreux établissements médico-sociaux, symbole de la culture d'accueil du territoire. On note également une présence importante d'établissements scolaires (de la maternelle au post-bac) et de lieux de formation pour adultes (école d'éducateurs par exemple), qui tissent des

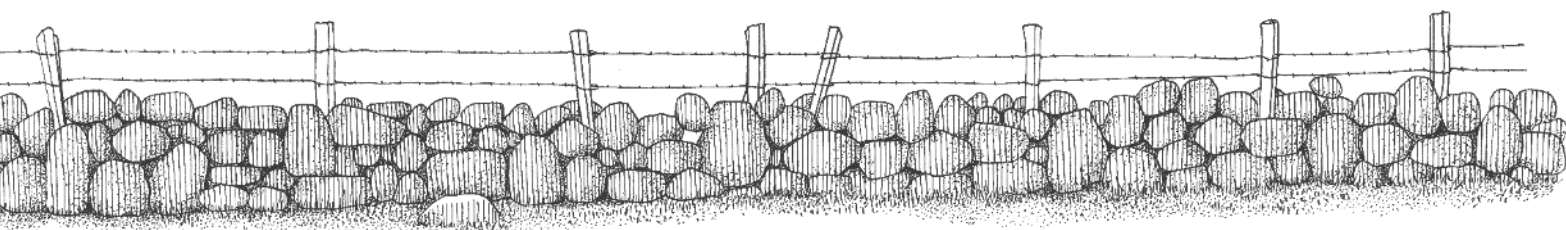
partenariats avec l'ensemble des acteurs locaux : agriculteurs, ESAT, organismes d'insertion... Le lien intergénérationnel, l'échange avec autrui, la solidarité sont ainsi d'autant plus prégnants et fer de lance de l'action publique.

Qui dit échange dit mobilité ; la Communauté de Communes du Gévaudan se démarque par son expérimentation et son innovation en matière de mobilité : VAE en libre-service, voiture électrique partagée, Covoit'Go, facilitant les déplacements et permettant à la fois les rencontres mais aussi un mode de développement soutenable.

La dynamique associative (sportive, culturelle, sociale) porte également de manière forte ces liens sociaux : moments partagés, entraide... Un exemple : le Marveloz Pop festival qui plonge Marvejols dans les années Pop durant 3 jours, festival intégralement porté par des bénévoles du territoire.

Partie 3

La résidence



La thématique « Prendre soin » *

Le Parc naturel régional de l'Aubrac se caractérise par une forte identité culturelle, et un ensemble de patrimoines emblématiques, et souhaite donc initier en partenariat avec la DRAC Occitanie et la Communauté de communes du Gévaudan une nouvelle résidence de territoire intitulée : **Prendre soin**.

Cette résidence abordera le « Prendre soin » : Prendre soin de la vie, de soi, des autres, des paysages et de la nature* et les aspects suivants : les liens et interrelations entre l'alimentation, la santé, l'environnement, le bien-être physique, psychique et mental, les relations sociales et culturelles.

...

**Prendre soin signifie soigner, veiller à ou s'occuper de quelqu'un ou quelque chose, en pourvoyant à ses besoins et en y apportant une attention particulière.*

Dimension morale et relationnelle

Le concept de "prendre soin" inclut souvent une **dimension relationnelle et éthique**, notamment dans le domaine des soins infirmiers ou du "care", où il s'agit de combiner attention, sollicitude et responsabilité envers autrui pour favoriser son bien-être physique, mental et social. Cela dépasse la simple exécution de tâches et implique une **intentionnalité et une empathie** dans l'action.

En résumé, **prendre soin** est un acte de vigilance et de sollicitude, qu'il s'agisse de personnes, d'objets ou de soi-même, et il peut se manifester par des gestes pratiques, une attention soutenue ou une responsabilité morale.

Par ailleurs, le prochain congrès des Parcs a retenu le « Prendre soin » comme thème central : *il s'agit de voir comment le prendre soin peut constituer une posture politique et une orientation stratégique pertinente pour riposter aux diverses crises (écologiques, climatiques, sociales, culturelles) qui affectent nos sociétés. Cette orientation engage donc à la fois l'action concrète, la vigilance quotidienne, la solidarité...*

* Références

Par Christophe André, Gauthier Chapelle, Ilios Kotsou, Alexandre Jollien, Steven Laureys, Caroline Lesire, Matthieu Ricard, Luc Schuiten, Rebecca Shankland, Suzanne Tartière

« La vie est un phénomène fascinant. Mais elle est également vulnérable, aujourd'hui plus que jamais. Et nous devons en prendre soin comme notre bien le plus précieux.

Un enfant qui vient au monde, le cycle des saisons, la voûte étoilée...la vie est un phénomène fascinant. Mais elle est également vulnérable, aujourd'hui plus que jamais. Et nous devons en prendre soin comme notre bien le plus précieux. Prendre soin de la planète, de nous et de tous ceux qui nous entourent.

Mais comment faire ? Quelles sont les initiatives possibles, individuelles et collectives ? Comment peu à peu changer notre façon d'être ? Telle est la quête de ce livre.

Les plus grands noms des neurosciences, de la méditation, de l'écologie, de la philosophie et de l'architecture nous éclairent pour comprendre et agir.

Selon Joan Tronto, politologue américaine, le Care ou prendre soin repose sur quatre éléments : l'attention, la responsabilité, la compétence et la capacité de réponse.

L'éthique du care (le prendre soin) pose la question du lien social différemment : elle met au cœur de nos relations la vulnérabilité, la dépendance et l'interdépendance.

Le contenu de la proposition artistique et de la résidence interrogera donc cette thématique. Le lien sera effectué entre l'ensemble des structures du territoire, liés aux questions actuelles d'esthétique environnementale, et aussi de développement durable, d'adaptation au changement climatique.

Cette démarche sera accompagnée d'actions de sensibilisation et de rencontres avec les publics.

Les œuvres, études, recherches, pièces, installations... réalisées pendant la résidence seront présentées au public à l'occasion d'un temps de restitution...

Objectifs

Offrir à un(e) artiste/ une équipe artistique, des chercheurs, universitaires... la possibilité de construire une relation avec un territoire et de diffuser largement son œuvre, en étant accueilli par des lieux spécifiques (lieux culturels, lieu social, lieux de vie ...) Permettre aux habitants de partager avec l'artiste /l'équipe artistique des temps de rencontres qui s'inscrivent dans la durée en organisant des présentations, expositions, débats, échanges...

Sensibiliser les habitants et l'ensemble du territoire à la thématique du « Prendre soin » et s'inscrire dans une démarche plus globale, une dynamique de type PCT (Projet Culturel de Territoire)...

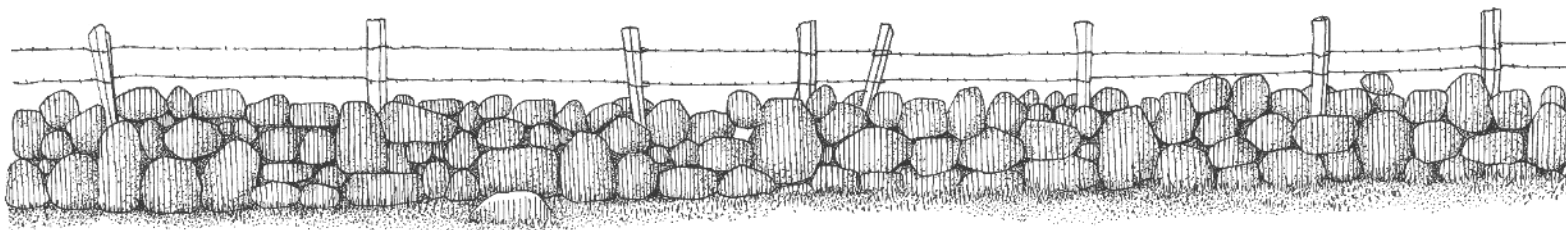
Partenaires envisagés :

PNR Aubrac, Drac Occitanie, Communauté de communes du Gévaudan.

A2LFS (*Pôle culture à Antrenas*)

Partie 4

L'artiste / l'équipe artistique



Cette résidence s'adresse à un(e) artiste professionnel(le), une équipe artistique, une compagnie ou un collectif.

Cette résidence est donc ouverte à tout créateur et chercheur des domaines suivants :

- ➔ Spectacle vivant : musique, danse, théâtre, cirque, arts de la rue, performance ...
- ➔ Sciences humaines et sociales, géographie, ethnologie, anthropologie, architecture, paysage, littérature, philosophie, sociologie, histoire...
- ➔ Design culinaire, santé et bien-être
- ➔ Arts plastiques et visuels : graphisme, illustration et photographie, installations, land art, photographie ...

Partie 5

Déroulement envisagé

Durée

Durée envisagée de la résidence : entre 4 et 6 semaines, à définir en fonction du projet de l'artiste/équipe artistique retenue.

Phase d'immersion

A l'issue des résultats de la sélection, l'artiste/équipe artistique viendra en repérage deux jours environ afin de rencontrer les acteurs, les habitants, les partenaires, visiter le territoire, programmer les temps de médiation (rencontres avec les habitants) et arrêter le calendrier définitif.

Phasage

La résidence se décomposera idéalement en plusieurs temps.

- Une première phase d'immersion
- 1^{er} temps de présence sur le territoire ;
- 2^{ème} temps, l'œuvre créée devra faire l'objet d'une restitution en présence de l'artiste/équipe artistique....

Rémunération et conditions d'accueil

L'artiste/équipe artistique reçoit une dotation forfaitaire de 9000 € TTC pour l'ensemble du projet de cette résidence de territoire.

Cette dotation comprend tous les frais de déplacement, de restauration, d'hébergement (obligatoirement sur le territoire), de productions d'œuvres (livrables notamment tels qu'expositions, dépliants, éditions, films, productions plastiques ou sonores, mise en ligne internet ou autre ...) et d'interventions.

Un véhicule est indispensable.

Convention / cahier des charges

Une convention précisant les dates, la durée de présence, attentes, modalités techniques, administratives, juridiques et financières sera signée entre le Parc naturel régional de l'Aubrac, les partenaires et l'artiste/équipe artistique.

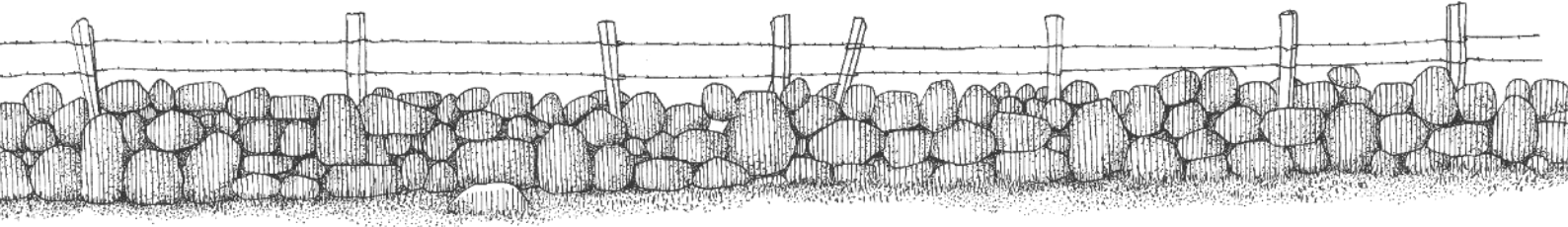
Outils de communication

Les outils communications produites par l'artiste/équipe artistique retenue en lien avec la résidence (affiches, flyers, dépliants, publication web, site Internet...) devront être réalisés en concertation avec le Parc et dans une logique visuelle en référence à la charte graphique de celui-ci.

Une réunion de cadrage avec la chargée de mission de communication, le chargé de mission culture et l'interlocuteur de la Communauté de communes permettront d'en définir les modalités opérationnelles.

Partie 6

Candidature



Processus de sélection et dossier de candidature

Afin de candidater, l'artiste/équipe artistique devra adresser un dossier artistique, un CV et une note d'intention, un budget détaillé ainsi que tout document pouvant servir à l'appréciation du travail et de la démarche (photos, vidéos, liens internet...) par mail.

Le calendrier de présence indicatif comme le phasage de la résidence sera apprécié.

Un « livrable » de type spectacle (sortie de résidence), exposition, films, productions plastiques ou sonores, mise en ligne internet ou autre remis en fin de résidence au Parc naturel régional Aubrac est indispensable.

Il sera accusé réception à votre envoi. Nous attirons votre attention sur l'envoi de fichiers lourds, qui doivent être préférablement transmis par grosfichiers, smash....

Le/les candidats seront sélectionnés par les membres du jury composé de l'ensemble des partenaires du projet : le Parc naturel régional de l'Aubrac, la Communauté de communes du Gévaudan et la DRAC Occitanie.

Parmi les critères de sélection, nous pouvons mentionner la qualité artistique et intellectuelle du projet proposé et de la démarche, sa pertinence et son originalité, le respect du thème et du contexte, l'appui sur les acteurs locaux et une connexion au territoire, une proposition de phasage et de calendrier.

Calendrier

Diffusion de l'appel à projet : septembre 2026.

Date limite de réception des dossiers de candidature le 8 octobre 2026 à minuit.

Réponse définitive en novembre pour un début de résidence, notamment la phase d'immersion avant la fin de l'année 2026.

Pour tout renseignement : Laurent Joyeux au 07 57 68 48 64

Documents à envoyer uniquement **par mail** à : culture@parc-naturel-aubrac.fr

PNR de l'Aubrac – 7920 route d'Aubrac - Aubrac – 12470 Saint-Chély d'Aubrac